



Procès-verbal

Rencontre du CA de la SQRP

26 novembre 2020

Heure: 9h30 (rencontre virtuelle)

Membres présents

Mesdames : Caroline Blais, Julie Bouchard, Jacinthe Dion, Jacinthe Douesnard et Marie-Pier Plouffe-Demers

Messieurs : Marc Aubrey, François Courcy (à partir de 11h00) et Mathieu Roy

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté aux membres.

Monsieur Marc Aubrey propose l'adoption de l'ordre du jour. Cette proposition est dûment appuyée par Madame Jacinthe Dion. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 8 octobre 2020

Madame Caroline Blais propose l'adoption du procès-verbal. Cette proposition est dûment appuyée par Madame Marie-Pier Plouffe-Demers. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

- a) Assurance-responsabilité : le contrat a été signé et le paiement acheminé. La SQRP est couverte depuis le 19 octobre 2020.
- b) Compte BNC : les démarches de changements de signataires sont terminées et la création du profil en ligne de Madame Jacinthe Douesnard est sur le point d'être terminée également.

- c) Prix : les invitations à participer aux divers concours ont été envoyées et pour l'instant, le seul qui est fermé est le prix Guy-Bégin.
- d) Site web/réseaux sociaux
 - o Détails du contrat de Monsieur Marquis Falardeau : la SQRP a reçu une offre de services de la part de Monsieur Marquis Falardeau. Madame Jacinthe Douesnard demandera à ce dernier de clarifier certains points. Son implication à venir sera clarifiée dès que la stratégie web sera finalisée. La stratégie par rapport aux plateformes à privilégier pour communiquer avec les membres, organiser le congrès et traiter les candidatures reçues pour les divers concours fera l'objet d'une discussion plus approfondie lors du prochain CA. Il est proposé par Madame Jacinthe Douesnard que la SQRP procède au paiement des factures liées aux services rendus durant les cinq dernières années. Cette proposition est dûment appuyée par Monsieur Mathieu Roy. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - o Lancement de la page facebook : la page est maintenant disponible et un groupe a été créé afin de publier les annonces de recrutement de participants.

4. Congrès 2021

- a) Reconnaissance OPQ pour conférences : étant donné la faible demande associée à l'accréditation par l'OPQ d'ateliers/présentations tenus dans le cadre du congrès ainsi que les coûts élevés, la SQRP ne fera pas de demande d'accréditation en 2021. Lorsque les gens soumettront leurs communications, il est envisagé à partir de 2022, qu'une demande leur soit formulée à savoir s'ils souhaitent que leur présentation soit accréditée par l'OPQ, si tel est le cas, ceux-ci devront fournir les informations requises.

- b) Suivi des éléments de décision : une soumission a été reçue de l'entreprise Fourwaves qui propose une plateforme web pour l'organisation d'un congrès, qu'il ait lieu en mode virtuel ou pas. Si le congrès a lieu de façon virtuelle, la plateforme peut également prendre en charge les présentations orales et affichées. Une réponse leur sera fournie lorsque la stratégie web/réseaux sociaux sera finalisée et lorsqu'une décision sera prise quant à la forme que prendra le congrès 2021. Parallèlement à l'obtention d'une soumission de Fourwaves, des démarches ont été entreprises auprès du Manoir Richelieu, situé à La Malbaie, afin de réserver des salles et chambres pour la tenue du congrès qui devrait avoir lieu au mois d'octobre 2021. Compte tenu des circonstances entourant la pandémie, l'hôtel accepte que l'on réserve les chambres et salles sans qu'il soit nécessaire de remettre un dépôt. Cependant, une décision finale devra être prise au mois de Mars.
- c) Étapes en découlant : les organisatrices du congrès demanderont une soumission générale des coûts liés à la tenue du congrès au Manoir Richelieu. Au mois de mars 2021, une communication devrait être envoyée aux membres où le lieu et la date prévus du congrès seront annoncés. Aussi, au mois de mars 2021, un appel à communications sera acheminé aux membres et la période de soumission sera probablement entre la mi-mars et la mi-mai 2021. Il sera également mentionné que le congrès basculera en mode virtuel si cela est nécessaire.

5. Suivi de dossiers

- a) Divulgence volontaire par rapport à l'enregistrement au registre de TPS/TVQ : une première version du rapport de divulgation volontaire préparé par une fiscaliste a été reçu le 20 novembre. Dans ce rapport, il est prévu que le montant à payer sera de 44 000\$ et qu'une charge d'intérêt de 1 000\$ pourrait aussi devoir être payée. Quelques éléments pourraient

éventuellement faire diminuer le montant à payer d'environ 4 000\$, mais des vérifications supplémentaires doivent être effectuées. Étant donné que le montant relié à la nourriture n'était pas spécifié dans le coût de l'inscription, il était seulement possible de demander 50% du remboursement de TPS et TVQ sur les factures d'hôtel. À l'avenir, il faudra s'assurer d'inscrire ce montant clairement dans le coût d'inscription et qu'il soit présenté également sur la facture.

- b) Prix : les critères associés au prix émergence ont été discutés et concernaient principalement les durées maximales à l'intérieur desquelles les candidat(e)s peuvent soumettre une demande. Monsieur Mathieu Roy fera parvenir un courriel aux membres du CA résumant les critères suggérés. Une décision sera prise lors du prochain CA.

Il a aussi été convenu que les critères utilisés pour évaluer les candidatures reçues pour les différents prix pourront être consultés sur le site web.

Madame Marie-Pier Plouffe-Demers a proposé la création d'un nouveau prix visant à souligner l'excellence en vulgarisation scientifique. Destiné aux étudiants de deuxième et troisième cycle, ce prix récompensera l'excellence en vulgarisation scientifique dans une forme autre qu'une présentation orale et pourra être effectuée d'une manière jugée appropriée par le(la) candidat(e). Un comité d'évaluation composé d'étudiant(e)s sera mis en place et celui-ci proposera aux membres du CA la candidature retenue. Les membres du CA devront évaluer la recommandation du comité et émettre son approbation finale. Madame Marie-Pier Plouffe-Demers préparera un document comprenant toutes les précisions entourant le prix et l'acheminera aux membres du CA.

- c) AGA 2021 : ce point est remis à une rencontre ultérieure.

6. Date du prochain CA

Madame Jacinthe Douesnard fera parvenir un sondage doodle aux membres du CA afin de planifier la prochaine rencontre.

7. Varia

Aucun élément n'est soulevé

8. Levée de la réunion

Monsieur Mathieu Roy propose la levée de la réunion. La rencontre est levée à 11h36.